



Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
671 rang saint-régis
Saint-Isidore, Québec, J0L 2A0

Situation financière de la Municipalité

Conformément aux dispositions et obligations de la loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens, nous vous présentons le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Isidore pour l'année 2021. Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le conseil municipal et surtout à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial, afin que tous puissent être en mesure de suivre la santé économique de notre Municipalité. En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Le rapport de vérification au 31 décembre 2021 a été préparé par la firme LLG CPA inc. et confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Isidore au 31 décembre 2021 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Ce rapport indique que notre municipalité continue de se comparer avantageusement aux autres municipalités semblables en termes de taux global de taxation et d'endettement total net, ce qui se traduit par le maintien d'un service de qualité et d'un taux de taxation inférieur aux municipalités comparables.

Sommaire des comparaisons avec différents groupes

	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Données de 2020 :					
Taxes de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	64,11 %	71,64 %	74,56 %	66,21 %	60,72 %
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement	35,82 %	31,82 %	29,92 %	26,24 %	19,46 %
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	0,57 \$	1,81 \$	2,16 \$	1,76 \$	2,19 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	1 915 \$	3 870 \$	7 174 \$	5 978 \$	7 246 \$
T.G.T. uniformisé	0,6273 \$	1,0295 \$	1,0196 \$	0,9180 \$	1,0178 \$
Charge fiscale moyenne des logements	1 549 \$	2 002 \$	2 763 \$	2 222 \$	2 184 \$

Source : Profil financier Édition 2021 pour la municipalité de Saint-Isidore, produit par la Direction générale des finances municipales du MAMAH.

« L'exercice 2021 s'est terminé avec un excédent de 606 118\$ dont 516 063\$ ont été affectés à des réserves ou à des immobilisations. Au net, 90 055\$ ont été ajoutés à l'excédent non affecté de la municipalité. »

Malgré le financement d'importants investissements passés, le recours aux actifs de la municipalité liés aux redevances perçues grâce au règlement sur les carrières et sablières et l'obtention de subventions a limité le recours au financement par la dette.

	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Endettement					
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	0,57 \$	1,81 \$	2,16 \$	1,76 \$	2,19 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	1 915 \$	3 870 \$	7 174 \$	5 978 \$	7 246 \$
Endettement total net à long terme par logement et local	2 163 \$	4 332 \$	6 520 \$	5 167 \$	5 837 \$
Service de la dette / (Charges nettes sans amortissement + remboursement de la dette à long terme + variation du fonds d'amortissement)	5,56 %	17,31 %	15,90 %	16,12 %	19,59 %
Dette à long terme / Actifs	14,29 %	27,38 %	33,70 %	29,35 %	34,43 %

États financiers et rapport du vérificateur externe

Le 4 avril 2022, les états financiers audités de l'année 2021 furent déposés en séance du conseil municipal et vous trouverez ci-dessous, le sommaire des résultats à des fins fiscales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

CORPORATION MUNICIPALITÉ ST-ISIDORE EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Budget 2021	Réel 2021
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	2 905 504 \$	2 946 973 \$
Compensations donnant lieu de taxes	19 100	20 425
Transferts	140 632	508 032
Services rendus	22 000	30 075
Imposition de droits	259 160	778 717
Amendes et pénalités	55 104	64 391
Intérêts	12 500	32 804
Autres revenus	162 000	232 826
	<u>3 576 000 \$</u>	<u>4 614 243 \$</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	706 350	676 113
Sécurité publique		
Police	651 700	696 649
Sécurité incendie	351 905	277 731
Autres	22 850	22 629
Transport	665 372	1 384 019
Hygiène du milieu		
Eau et égout	267 380	581 536
Matières résiduelles	300 616	289 649
Aménagement, urbanisme et développement	117 632	118 766
Loisirs et culture	347 386	520 091
Frais de financement	52 143	70 200
	<u>3 483 334</u>	<u>4 637 383</u>
	92 666	(23 140)
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés		<u>651 450</u>
Remboursement de la dette à long terme	<u>(77 574)</u>	<u>(127 239)</u>
Affectations		
Activités d'investissement	-	(47 921)
Excédent de fonctionnement affecté	(15 092)	184 594
Réserves financières et fonds réservés		(35 042)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		3 416
	<u>(15 092)</u>	<u>105 047</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u>- \$</u>	<u>606 118 \$</u>

L'excédent de fonctionnement pour 2021 provient d'une hausse des revenus de droits de mutation, programme de compensation de la CMM pour les municipalités rurales, de la vente d'équipement, d'une hausse des droits d'imposition de carrière-sablère et d'une affectation à la réserve pour incendie.

Traitement des élus

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire ou de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

En 2021, la rémunération des membres du Conseil municipal fut la suivante :

Poste	Municipalité de Saint-Isidore		M.R.C. de Roussillon		RIVMO		Total
	Rémunération	Allocation	Rémunération	Allocation	Rémunération	Allocation	
Maire	21 550 \$	10 775 \$	15 102 \$	7 076 \$	5 902 \$	2 951 \$	63 356 \$
Conseillers	7 183 \$	3 591 \$	N/A	N/A	N/A	N/A	10 774 \$

Une attention portée à l'environnement

Le conseil municipal a adopté un programme de mise aux normes des installations septiques afin de faciliter la mise aux normes des installations déficientes présentes sur le territoire. À terme, ce sont plus de 300 installations septiques qui seront inspectées et qui selon le résultat, devront procéder à des travaux. Un plan de gestion des débordements est également en cours de déploiement pour améliorer le bilan environnemental des équipements d'assainissement municipaux.

Ce que nous réserve l'avenir

Les travaux de finalisation de la rue Desgens et de la réalisation de la phase 2 du parc industriel devraient débuter dans les prochains mois. Avec le développement de ces derniers terrains résidentiels en zone blanche, nous aurons complété les possibilités de développement dans le périmètre urbain de la municipalité. La révision du plan d'urbanisme qui sera entrepris cette année permettra de nous questionner sur les suites à donner pour continuer la croissance de la municipalité à l'intérieur de son périmètre urbain.

En conclusion

En terminant, je tiens à vous remercier pour votre implication afin de faire de Saint-Isidore, un milieu de vie qui nous ressemble. Le Conseil municipal se joint à moi pour remercier tous les comités et bénévoles pour l'implication et le dynamisme dont ils font preuve dans le meilleur intérêt de la Municipalité.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil et tout le personnel de la Municipalité pour leur collaboration ainsi que pour la qualité du travail accompli par tous avec professionnalisme, diligence et respect.

Sylvain Payant, maire